



La Colle : ville sportive par excellence !

La commune a obtenu le label "Ville Sportive" mention argent décerné par le Comité Régional Olympique et Sportif pour l'ensemble de son offre sportive : qualité des infrastructures, dynamisme du tissu associatif, variété des pratiques...



fière de compter près de 3 000 licenciés toutes disciplines confondues, dans 21 clubs et associations. Une dizaine d'infrastructures à disposition des sportifs complète le dispositif : piscine, stade, gymnase, bike park, base kayak, halle multisports... un terrain de jeu que les associations sportives et les services municipaux savent exploiter pour offrir aux adhérents comme aux élèves des groupes scolaires de la commune qui profitent de ces équipements exceptionnels des prestations variées et de qualité.

Toute cette richesse a permis à La Colle-sur-Loup de décrocher cette année le label "Ville Sportive" mention argent, en attendant de viser l'or ! Toujours plus vite, plus haut, plus fort...

RENSEIGNEMENTS :

Service des Sports

4 boulevard Alex Roubert

06480 La Colle-sur-Loup

Tél. : 04 93 32 01 30

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le label "Ville Sportive", véritable reconnaissance du Mouvement Sportif Régional en tant que commune active, répond à un double objectif :

- valoriser l'investissement de la ville œuvrant de manière significative au développement du sport,
- renforcer la dynamique associa-

tive et amplifier les relations entre les clubs et les services municipaux autour de ce label.

Il s'agit là également d'une reconnaissance du travail de la commune en termes de performance, ainsi que par l'investissement dans l'égalité des chances, la cohésion sociale et l'aménagement du territoire.

En effet, La Colle-sur-Loup peut être

